SELARL BENOIT et Associés
16 rue Mary LAFON
82000 MONTAUBAN
Traitement du 29 nov. 2026 - GemWeb V4.31.13

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Liquidateur Judiciaire

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

4993
GM SYNERGIE Association
687 route de Reynies
82370 SAINT-NAUPHARY

Procédure

Nature du jugement
Liquidation Judiciaire

Date du jugement
13 octobre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le .....

Nom et qualité du signataire .....

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de ..... Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Liquidateur Judiciaire
SELARL BENOIT et Associés
Maître Béatrice AMIZET
16 rue Mary LAFON
82000 MONTAUBAN